

M
I
N
I
-
V
A
L



Souper des aînés du 11 janvier dernier

**AGENDA
FÉVRIER-MARS 2020**

8 février	Carnaval des neiges
14 février	Joyeuse Saint-Valentin ! ❤️
28 février	Réunion du comité Les Dynamiques à 13 h 30
3 mars	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h

Sommaire

Informations municipales

Travaux d'abattages d'arbres p. 2
 Adoption du règlement no 295 p. 2
 Gagnants - questionnaire de la politique familiale p. 2
 Présence interdite d'animaux – événements publics p. 2
 Facebook de la municipalité..... p. 2
 Matières recyclables..... p. 2

Informations communautaires

Comité Les Dynamiques p. 3
 Sorties extérieures de votre maison en hiver p. 3
 Vente par sollicitation p. 4

**FÉVRIER
2020**

Municipalité de Val-Racine
 2991, chemin St-Léon
 Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819 657-4790
vracine@xplor.net
www.municipalite.val-racine.qc.ca



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX D'ABATTAGES D'ARBRES

Bonne nouvelle ! Cette semaine, un sous-contractant d'Hydro-Québec a effectué des travaux d'abattages d'arbres le long des lignes électriques sur le chemin Saint-Léon et la route Chesham. Ainsi les risques de pannes électriques s'en trouveront diminués lors des prochains grands vents.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 295

Lors de la séance ordinaire du 4 février 2020, le "Règlement no 295 régissant les comptes de taxes et fixant le taux de taxes 2020" a été adopté. Vous pouvez le consulter au <http://municipalite.val-racine.qc.ca/affaires-municipales/reglements> ou durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

GAGNANTS – QUESTIONNAIRE DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Près d'une quarantaine de questionnaires dûment complétés ont été acheminés au bureau municipal concernant l'élaboration de la politique familiale de Val-Racine. Les personnes qui ont rempli le questionnaire courraient la chance de gagner l'une des trois cartes-cadeaux LM d'une valeur de 25 \$ chacune. Le tirage a favorisé M. André Dubé, M. Luc Glaude, M. Jacques-Yves Blanchet et Mme Marie-Eve Charest. Nous remercions toutes les personnes qui ont eu la bienveillance de compléter ce questionnaire. Les données récoltées aideront assurément à élaborer une politique familiale adaptée aux besoins des citoyens-nes.

PRÉSENCE INTERDITE D'ANIMAUX – ÉVÉNEMENTS PUBLICS

En fin de semaine, ce sera la fête au village grâce au "Carnaval des neiges". Toutefois, les animaux sont interdits, en laisse ou non, ou de laisser en liberté un chien ou tout autre animal, dans un endroit où a lieu une fête populaire. Ceci est en vertu de l'article 21 du "Règlement no 237 sur la garde et le contrôle des animaux". Votre animal de compagnie devra sagement vous attendre à votre domicile pendant que vous fêtez.

FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Val-Racine a une page Facebook qui vous donne plusieurs renseignements d'actualité.



Nous vous invitons à « aimer » la page Facebook de la Municipalité de Val-Racine et de la partager avec vos amis.



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

COMITÉ LES DYNAMIQUES

Prochaine réunion : Le vendredi 28 février 2020 à 13 h 30 à la salle des métiers.

Métiers à tisser : Le montage du petit métier est en voie d'être prêt au tissage des linges à vaisselle pour les personnes qui se sont inscrites. M. Jean-Claude Roy et Mme Luce Blais ont effectué les réparations nécessaires pour la mise en marche de ce petit métier qui nous avait été donné en 2019 par Mme Raymonde Plante.

Rallye maison : Mme Nicole Philippon a fait la distribution des formulaires du rallye-maison qui portera cette année sur le thème "**Des aînés**". Cette activité de financement sert principalement à défrayer les coûts du souper annuel que le comité offre aux résidents permanents et non-permanents de 50 ans et plus. Merci pour votre accueil et votre participation qui sont essentiels au succès de ce financement. Les rallye-maison sont disponibles au bureau municipal et auprès des membres du comité Les Dynamiques au coût de 10 \$.

ViActive : Les séances d'exercices pour les personnes de 50 ans et plus se tiennent à la salle municipale les mardis de 9 h à 10 h. **Les inscriptions peuvent se faire en tout temps et c'est gratuit.** À ce jour, il y a eu 15 inscriptions dont quelques-unes provenant de Notre-Dame-des-Bois. Nous sommes très satisfaites de la réponse à cette activité gratuite et qui encourage de saines habitudes.



SORTIES EXTÉRIEURES DE VOTRE MAISON EN HIVER

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir **évacuer rapidement votre domicile**. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.





Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie

Vente par
sollicitation dans
votre secteur?
Par téléphone ou à domicile

POUR AGIR VITE, L'ACEF A BESOIN DE VOUS!

soyez
nos yeux et
nos oreilles

Il est facile d'annuler un contrat de vente itinérante dans les 10 jours, mais par la suite, c'est une autre histoire.

Il faut donc agir rapidement pour informer les gens.

**Que vous ayez signé ou pas
un contrat, avisez
l'ACEF Estrie rapidement**

au 819 563-8144

à info@acefestrie.ca ou par Facebook (ACEF Estrie)

VOUS POUVEZ FAIRE UNE DIFFÉRENCE!

L'ACEF Estrie est un organisme de promotion et de défense des droits des consommateurs.

Avec la contribution financière de :

Office
de la protection
du consommateur
Québec